

SNTRS

la
CGT

COVID-19

**Enquête réalisée par le
SNTRS-CGT
entre les mois de juillet et
octobre 2020
Résumé et réponses de
2639 collègues**

SNTRS-CGT

Campus CNRS de Villejuif

7, rue Guy Môquet, Bât i

94800 VILLEJUIF Tel :

01.49.58.35.85

sntrs-cgt@cnrs.fr

<http://www.sntrs.fr>

**Pour défendre et améliorer
vos conditions de travail**



LA CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !

Au lendemain du premier confinement fin juin 2020, le SNTRS-CGT a lancé un questionnaire à destination des personnels des unités mixtes de recherche, ainsi que ceux des services administratifs du CNRS. Les thèmes abordés et les questions posées ont été inspirés par les nombreuses remontées du terrain sur les difficultés rencontrées par le personnel. Le travail de nos représentants dans les comités d'hygiène et sécurité des établissements a été également à la source des questions posées.

Un an après, la crise sanitaire n'est toujours pas finie et la majorité des problèmes soulevés dans ce questionnaire restent entiers.

Depuis le début de la pandémie, les confinements successifs ont amené les personnels à faire face à de très nombreuses difficultés pour assurer la continuité de l'activité de recherche à laquelle nous sommes tous profondément attachés. Certains ont continué à avoir une activité en présentiel y compris pour assurer les études sur la Covid 19 et la plupart ont été placés en télétravail ou en ASA. Les conditions de télétravail ont été souvent difficiles avec des manques au niveau des équipements informatiques, des équipements ergonomiques (fauteuils et bureau) nécessaires pour travailler sans dommages pour la santé. Nombre d'entre nous ont dû assurer à la fois le télétravail (travail à distance) et la garde d'enfant ou l'école à la maison, avec l'impossibilité de s'isoler pour travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début du premier confinement, nous avons été obligés d'engager des dépenses supplémentaires dans le cadre du travail à domicile. Ces frais n'ont reçu aucune compensation de la part des différents employeurs alors que dans le même temps les dépenses sociales des établissements et en particulier au niveau de la restauration sociale ont chuté fortement.

Les grands thèmes du questionnaire traitent des conditions du retour en présentiel, du ressenti émotionnel, du télétravail et des enfants. Sur plusieurs thèmes, il est à noter une différence de traitement entre les agents qui relèvent d'un laboratoire de recherche, d'un service commun ou d'une délégation. Une des revendications majeures de la part du personnel repose sur une prise en charge financière des frais occasionnés dans le cadre du télétravail.

Les résultats du questionnaire sont présentés par grand thème, sous forme d'un résumé accompagné d'un lien pour avoir accès à l'ensemble du traitement des réponses.

Le SNTRS-CGT reste mobilisé pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs de la recherche scientifique dans cette période. Ce que le personnel veut aujourd'hui, ce sont des moyens pour se protéger et être dédommagé des frais supplémentaires occasionnés par de nouveaux modes de travail. Forts de ces premiers résultats, nous allons vous proposer une mobilisation dans les prochains jours pour faire progresser les droits du personnel de la recherche !

Bonne lecture



SOMMAIRE

Le Confinement du printemps 2020 et retour en présentiel

Résumé page 3

Réponses pages 9 à 13

Conditions du retour en présentiel

Résumé page 4

Réponses pages 14 à 16

Le ressenti émotionnel

Résumé page 5

Réponses pages 17 à 18

Le télétravail

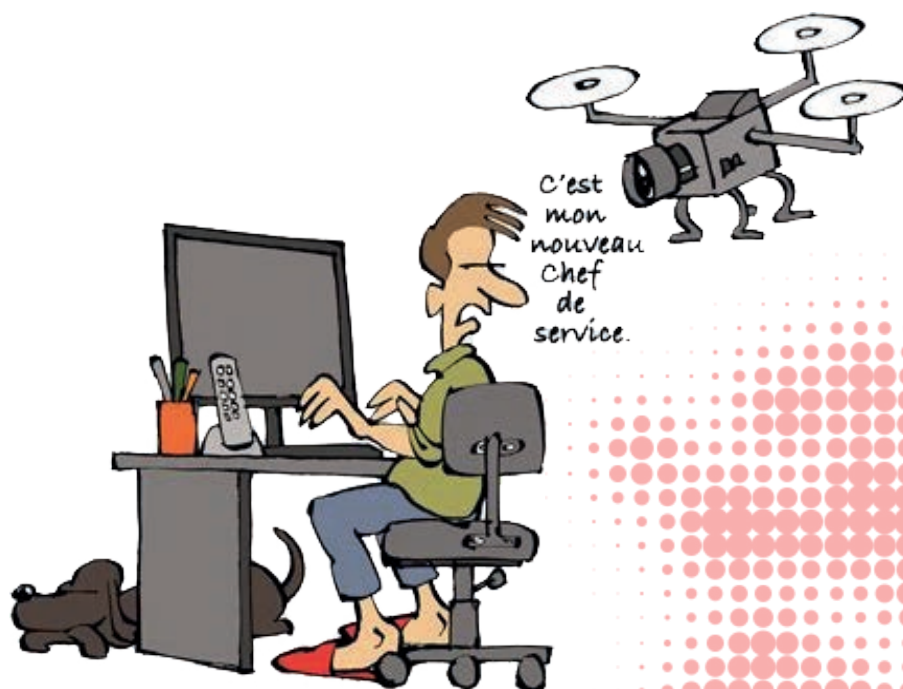
Résumé page 6

Réponses page 19 à 23

Les enfants

Résumé page 7

Réponses pages 24 à 26



Descriptif de la population

2369 collègues ont répondu au questionnaire

Trois quarts des collègues sont des agents des organismes de recherche. La moitié des collègues travaillent dans des campus universitaires et un tiers dans des campus de recherche. 85% des collègues travaillent dans des unités de recherche et 15 % dans des services.

Pour en savoir plus : [page 8](#)

L *e Confinement du printemps 2020 et retour en présentiel*

Communication durant la première période de confinement

L'information institutionnelle a très bien circulé. L'information de proximité (exemple : directeur de laboratoire) a été la plus efficace. Mais plus d'un quart des agents ne s'est pas senti en sécurité sur son lieu de travail. Cette crainte était encore plus forte pour les collègues travaillant dans les services.

Pour en savoir plus : [page 9](#)

Les autorisations spéciales d'absence (ASA)

Au moins un quart des collègues n'était pas correctement informé de leurs droits. Ce pourcentage s'élève même à plus de 50 % pour ceux travaillant sur un campus universitaire !

10 % des répondants ont perdu des jours de congé malgré leur désaccord.

Pour en savoir plus : [page 10](#)

Des congés imposés (du 16 mars au 10 juillet)

Un quart des collègues s'est vu imposer des jours de congés ; 31 % ont été fortement incités à en poser.

Pour en savoir plus : [page 11](#)

Retour en présentiel durant la période transitoire de déconfinement (du 11 mai au 22 juin)

Le retour en présentiel a été imposé par la hiérarchie pour près de la majorité des collègues.

22 % des agents ont subi des pressions pour revenir sur leur lieu de travail et 29 % n'ont pas pu faire valoir leurs craintes.

Ces contraintes et pressions ont été les plus fortes dans les services où 58 % des agents se sont vus imposer un retour sur leur lieu de travail.

Beaucoup des collègues considèrent que leur présence physique au travail n'était toutefois pas indispensable.

Pour en savoir plus : [page 12](#)

40 % des répondants pensent qu'ils auraient pu faire le même travail en restant en télétravail. Ce nombre s'élève à près de 60 % pour ceux travaillant dans les services.

Un tiers des collègues, dont la moitié des collègues des services, ayant demandé à télétravailler s'est vu imposer un retour au travail permanent en présentiel.

Pendant cette période, le retour au travail en présentiel dans les campus de recherche a été plus important que dans les campus universitaires.

Pour en savoir plus : [page 13](#)

Conditions du retour en présentiel

Les moyens de transport

Les agents ont subi une très forte inégalité dans l'attribution de masques. Plus d'un tiers des collègues ont pris les transports en commun pour aller travailler. Moins de la moitié avait reçu des masques pour le trajet domicile-travail !

45 % des agents qui ont dû prendre les transports en commun pour se rendre au travail ne se sentaient pas en sécurité.

Pour en savoir plus : [page 14](#)

Les gestes barrière et les équipements de protection

Près de 40 % des répondants considèrent que le maintien de la distanciation au travail était difficile à tenir.

Près de 50 % des agents pensent que les locaux n'étaient pas nettoyés ou étaient incertains quant à leur nettoyage.

Sur le plan psychologique, 49% pensent ne pas pouvoir ou être dans l'incertitude de pouvoir maintenir les gestes barrière.

Environ 10 % des répondants ne disposaient d'aucun type de masque.

Pour en savoir plus : [page 15](#)

La restauration

Malgré les recommandations, plus de 40% des lieux de convivialité et des fontaines à eau (sources potentielles de contamination) sont restés accessibles.

Très peu de collègues ont bénéficié de la distribution de bouteilles d'eau.

La moitié des collègues n'avait pas accès à une restauration et l'accès aux tickets restaurant a été très marginal et inégalement distribué.

Pour en savoir plus : [page 16](#)

Le ressenti émotionnel

Les troubles psychologiques sont nombreux dans cette période. Ils touchent plus d'un tiers des collègues. Malgré cela, une majorité des collègues ne ressent pas le besoin d'un soutien psychologique.

40 % des collègues étaient inquiets par le risque de contaminer leurs proches.

Pour en savoir plus : [page 17](#)

45 % des collègues a eu recours à un soutien psychologique, soit dans le cadre professionnel soit dans le cadre privé.

L'employeur et la médecine du travail arrivent en tête des consultations. La place de l'assistante sociale, arrivée en dernière position, pose des questions sur les moyens de nos organismes en matière de politique sociale dans le cadre de cette crise sanitaire.

Cependant, 46 % des personnes déclarant avoir eu des troubles émotionnels n'ont pas eu de soutien psychologique.

Pour en savoir plus : [page 18](#)

Le télétravail en temps de confinement

Des inégalités de conditions de télétravail sont observées entre les unités de recherche et les services. Seuls 44 % des répondants affectés sur un campus universitaire considèrent que leurs conditions de télétravail étaient satisfaisantes.

Des besoins ont été globalement mal couverts, avec des dépenses à charge pour la moitié des agents.

Pour en savoir plus : [page 19](#)

Les conditions de télétravail ont été difficiles. 41 % des répondants ont subi une augmentation de la charge ou du temps de travail. Les agents ont également eu des difficultés à traiter les dossiers par manque de contact avec les collègues ou d'encadrement de la hiérarchie.

Plus d'un quart des collègues ont souffert d'isolement et un tiers d'entre eux ont été dans l'impossibilité de s'isoler pour télétravailler.

Pour en savoir plus : [page 20](#)

Continuer à télétravailler après la période de confinement

Malgré les difficultés vécues en télétravail, les collègues adhèrent très largement à cette méthode de travail. Les choix des collègues en termes de modalités de télétravail montrent une forte adaptabilité aux contraintes des métiers (demande de jours fixes pour les collègues des services et de jours flexibles pour les unités de recherche).

Pour en savoir plus : [page 21](#)

Le télétravail et les droits des agents : de nouvelles revendications à porter

Pour les collègues, l'équipement, ainsi que les frais directs (haut débit...) induits par le télétravail doivent être à la charge de l'employeur.

L'encadrement du temps de travail et le droit à la déconnexion sont des revendications portées par la majorité des collègues.

Il ressort que les femmes enceintes doivent pouvoir télétravailler dès leur 3ème mois de grossesse.

Pour en savoir plus : [page 22](#)

Les mesures attendues pour mieux télétravailler

La prise en charge de tout l'équipement pour le télétravail est la principale demande des collègues.

Les réunions d'équipe, le droit à la déconnexion (plages horaire) ainsi que la prise en charge d'une partie des frais rencontrent l'adhésion des collègues.

Pour en savoir plus : [page 23](#)



Enfants scolarisés ou à la crèche (avant le 22 juin)

La question de la garde d'enfant ou de l'école à domicile pendant le confinement a concerné au moins un quart des collègues répondants.

Pour les agents ayant été confrontés à cette question, il semble que les solutions proposées par l'employeur n'ont pas été satisfaisantes.

Ainsi, la moitié d'entre eux n'ont pas réussi ou sont incertains sur leur capacité à gérer garde d'enfant et télétravail. Quant aux collègues, avec enfants et placés en ASA, ils sont ceux qui ont rencontré le plus de difficultés pour gérer le confinement y compris vis à vis de leur hiérarchie.

Pour en savoir plus : [page 24](#)

Enfants scolarisés ou à la crèche (après le 22 juin)

La gestion des enfants, depuis le 22 juin, a pu être compliquée.

Moins de la moitié des collègues a pu remettre leurs enfants à l'école toute la semaine ; un tiers des collègues n'ont même pas pu remettre leurs enfants à l'école du tout !

Le retour à une scolarisation normale était très dépendant de la présence d'une restauration collective.

Pour en savoir plus : [page 25](#)

Garde d'enfants (à partir du mois de juillet)

Un tiers des collègues ont informé leur hiérarchie des difficultés rencontrées pour la garde d'enfant, à partir du mois de juillet.

Leurs difficultés ont été moins bien prises en compte dans les services que dans les unités de recherche.

Pour en savoir plus : [page 26](#)



Employeur, lieu de travail et type de structure des 2369 collègues ayant répondu au questionnaire

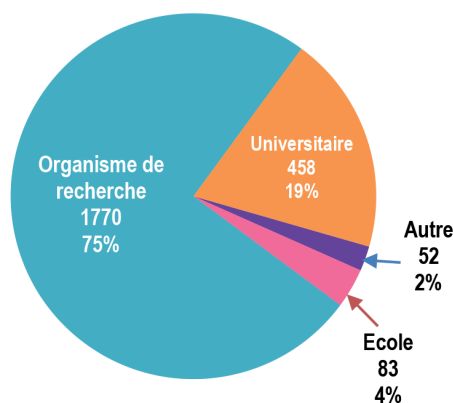
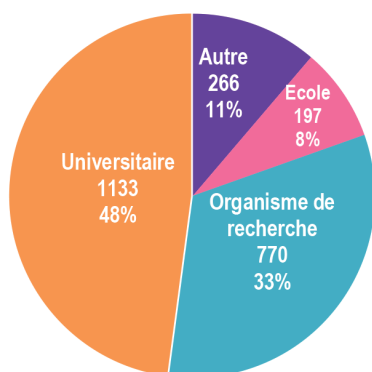
[Retour résumé page 4](#)

- Trois quarts des collègues sont des agents des organismes de recherche.
- La moitié des collègues travaillent dans des campus universitaires et un tiers dans campus de recherche.
- 85% des collègues travaillent dans des unités de recherche et 15 % dans des services.

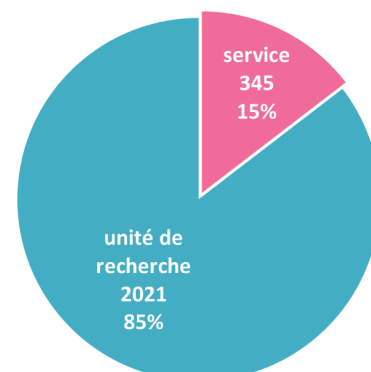
Résultats présentés par nombre de réponses et en %

Êtes vous agent-e-s d'un

Votre lieu de travail se situe sur un Campus

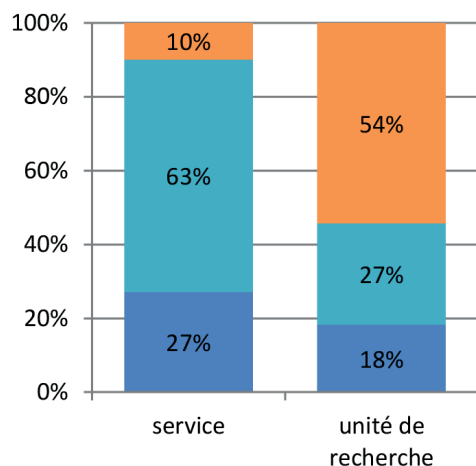


Travaillez-vous dans

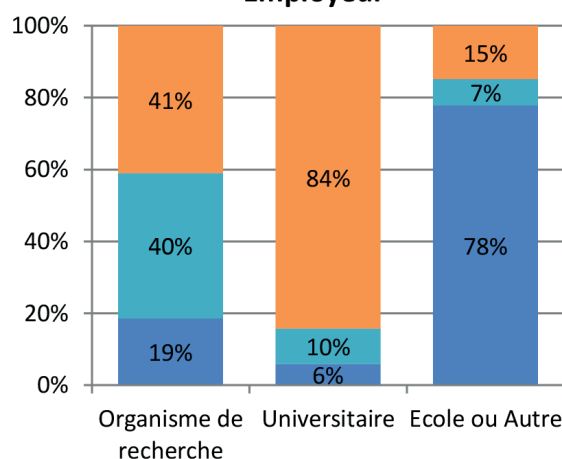


- Les collègues travaillant dans des services sont implantés majoritairement dans les campus de recherche.
- A la différence des salariés des universités et des écoles, les salariés des organismes de recherche sont présents dans tous les campus.

Travaillez vous dans



Employeur



Votre lieu de travail se situe sur un Campus

- Universitaire
- Organisme de recherche
- Ecole ou Autre

Communications durant la première période de confinement (printemps 2020)

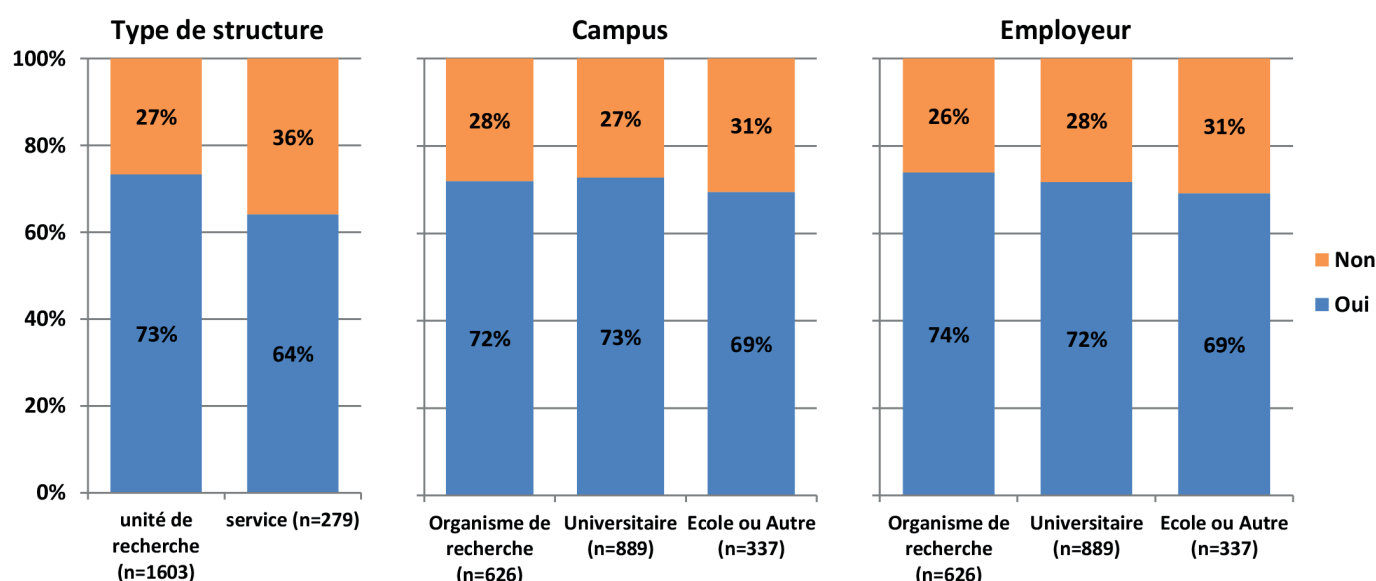
[Retour résumé page 4](#)

Avez-vous été bien informé de toutes les mesures prises durant toute la période de confinement par votre employeur, hébergeur, direction de laboratoire ou de service ?

- 93% ont été bien informés par au moins une source (employeur, hébergeur, directeur de service ou de laboratoire)
- L'information a mieux circulé via les directions de laboratoires (83%) que par l'hébergeur (77%)

Vous sentez-vous en sécurité par rapport au Covid-19 sur votre lieu de travail ?

- 28% ont répondu non et 72% oui
- Les non sont un peu plus nombreux dans les services (36%) que dans les unités de recherche (27%); Figure
- Les non sont sensiblement les mêmes en fonction des campus ou des employeurs; Figure



Les autorisations spéciales d'absence (ASA) durant la période de confinement

[Retour résumé page 4](#)

Plusieurs positionnements étaient possibles ASA, ASA pour garde d'enfants, télétravail Covid-19, travail en présentiel pour des postes définis comme indispensables dans les Plans de continuité d'activités (PCA).

Au début du confinement, la position administrative a été déterminée parfois sans correspondre à la situation réelle de l'activité des agent·e·s. Par-exemple des agent·e·s étaient positionné·e·s en ASA, alors qu'ils/elles assuraient plusieurs jours de présence au laboratoire dans le cadre d'astreintes.

À la suite de la sortie de l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020, imposant un prélèvement sur les congés pouvant aller jusqu'à 10 jours, une régularisation de la position administrative en fonction de la réalité du travail effectué devait être possible.

Avez-vous été informé de cette possibilité de régulariser votre position administrative en fonction de la réalité du travail effectué ? (1509 réponses)

- **60% ont répondu oui, 24% non et 16% incertain. L'information été meilleure chez les collègues des services (71%) que dans les unités de recherche (58%). Les moins bien informés sont les universitaires (51%)**

Avez-vous eu des difficultés à faire valoir votre travail à distance lors de la période de confinement ?

- **12% ont répondu oui, 78% non et 11% sont incertains**

Avez vous pu panacher votre position administrative en fonction de la réalité de votre travail entre ASA et télétravail ?

- **39% ont répondu oui, 37% non et 24% sont incertains.**

Cette régularisation a-t-elle été faite par votre hiérarchie ?

- **43% ont répondu oui, 29% non et 28% sont incertains.**

Vous a-t-on prélevé des jours de congés malgré votre désaccord ?

- **10% ont répondu oui, 80% non et 11% incertain.**

L es congés imposés entre le 16 mars et le 10 juillet

[Retour résumé page 4](#)

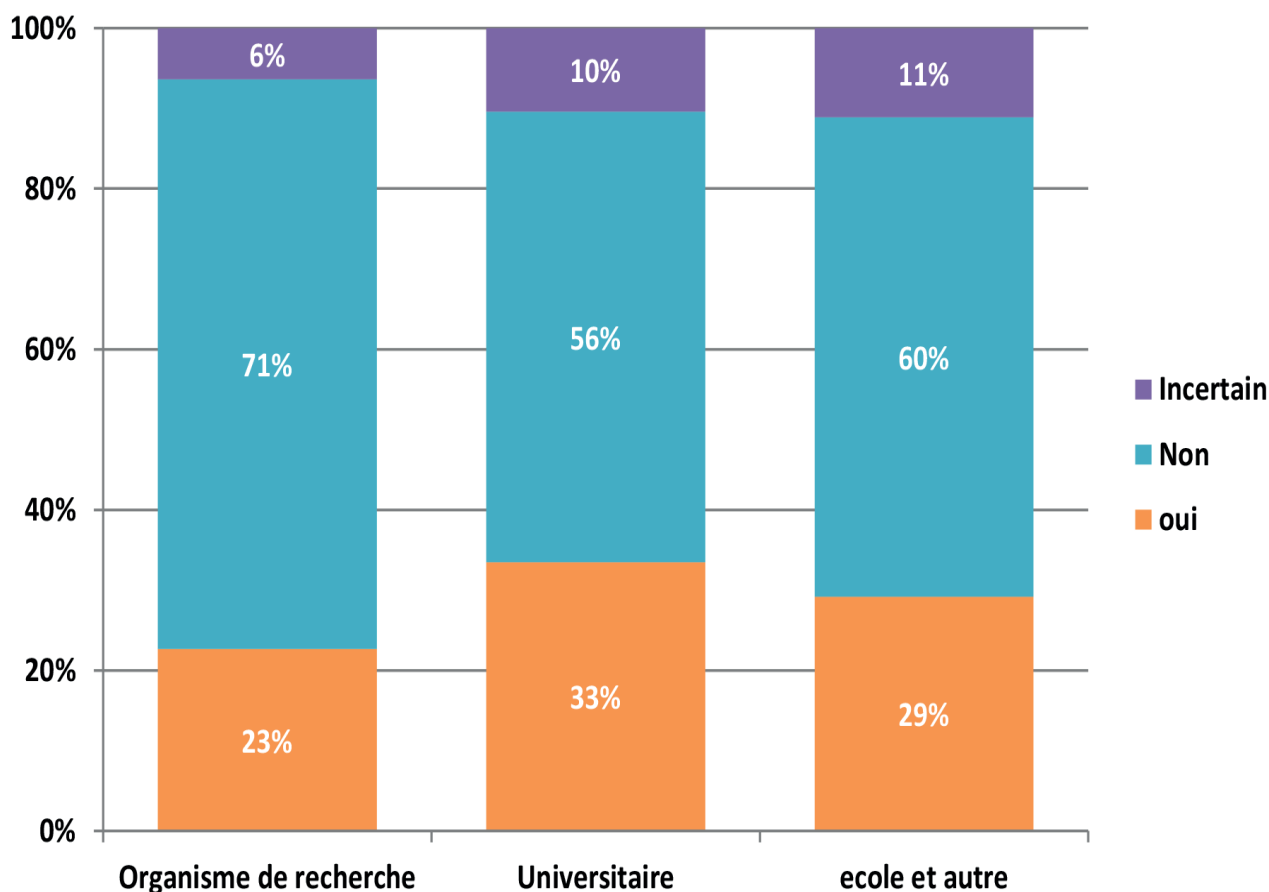
Si vous étiez recensé en télétravail Covid-19, vous a-t-on imposé des jours de congés ? (1301 réponses)

- 25% ont répondu oui, 68% non et 7% sont incertains. Les oui étaient plus nombreux chez les universitaires (33%) que chez les agents des organismes de recherche (23%) ; Figure

Vous a-t-on incité fortement à en prendre ?

- 31% ont répondu oui, 61% non et 8% sont incertains.

Même si vous étiez recensé en télétravail Covid-19, vous a-t-on imposé des jours de congés entre le 16 mars et le 10 juillet ?



Retour en présentiel durant la période transitoire de dé-confinement (du 11 mai au 22 juin)

[Retour résumé page 4](#)

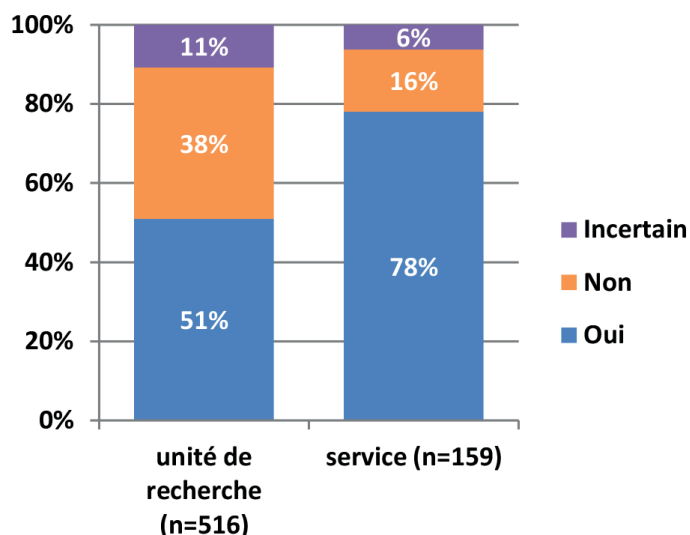
La décision de venir travailler en présentiel est-elle venue de vous ?

- 37% ont répondu non et 58% oui.
- Les non sont beaucoup plus nombreux dans les services (58%) que dans les unités de recherche (33%).
- Parmi ceux qui ont répondu non (520 réponses), 57% disent qu'elle leur a été imposée par leur responsable (78% dans les services et 51% dans les unités de recherche; Figure).
- 22% disent avoir reçu des pressions pour revenir au travail (32% dans les services et 19% dans les unités de recherche ; Figure)
- 29% n'ont pas pu faire valoir leurs craintes de revenir au travail.

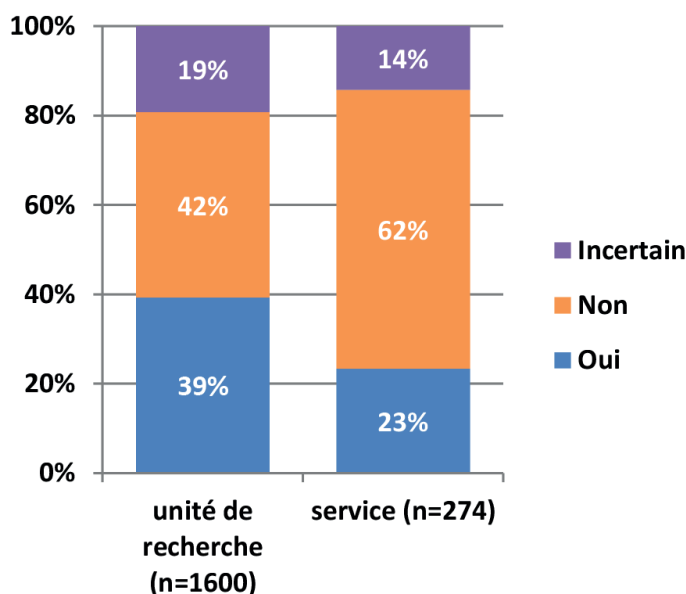
Pensez-vous que votre présence physique est indispensable au fonctionnement de vos services, équipes et unités ?

- 44% ont répondu non et 37% oui.
- Les non sont beaucoup plus nombreux dans les services (62%) que dans les unités de recherche (42%). Figure

Retour au travail imposée par votre responsable ?



Pensez-vous que votre présence physique est indispensable ... ?



Retour en présentiel durant la période transitoire de dé-confinement (du 11 mai au 22 juin)

[Retour résumé page 4](#)

Pensez-vous que vous auriez pu faire le même travail en restant en télétravail à votre domicile ? (1846 réponses)

- 40% ont répondu oui et 46% non.
- Les oui sont plus nombreux dans les services (59%) que dans les unités de recherche (37%).
- Les agents des organismes de recherche sont plus nombreux à répondre oui (41%) que les universitaires (34%).

Avez-vous demandé à rester en télétravail à domicile ? (1854 réponses)

- 37 % ont répondu oui et 58% non.
- Les agents des organismes de recherche sont plus nombreux à répondre oui (39%) que les universitaires (29%).
- Parmi les 37% ayant demandé à rester en télétravail (n=673), 71% ont obtenu une réponse positive (74% dans les unités de recherche et 58% dans les services).
- A 33% on a proposé des horaires décalés (n=200) et 90% d'entre eux ont pu choisir le créneau horaire.

Vous a-t-on demandé un retour au travail permanent ? (1525 réponses)

- 33% ont répondu oui et 61% non.
- Les oui sont beaucoup plus nombreux dans les services (50%) que dans les unités de recherche (30%).

➔ Parmi les collègues qui pensaient pouvoir continuer à télétravailler, 59% (437/738) en ont fait la demande.

➔ Parmi eux, 32% ont vu leur demande refusée (47% dans les services et 29% dans les unités de recherche).

Quel pourcentage de personnels (titulaires, contractuels, thésards et post-docs) ont été présents en même temps sur le lieu de travail pendant cette période transitoire ? (836 réponses)

- Réponse : oui 43%. 44% dans les unités de recherche et 39% dans les services. 58% dans les campus de recherche et 36% dans les campus universitaires.

Les moyens de transports pour se rendre au travail

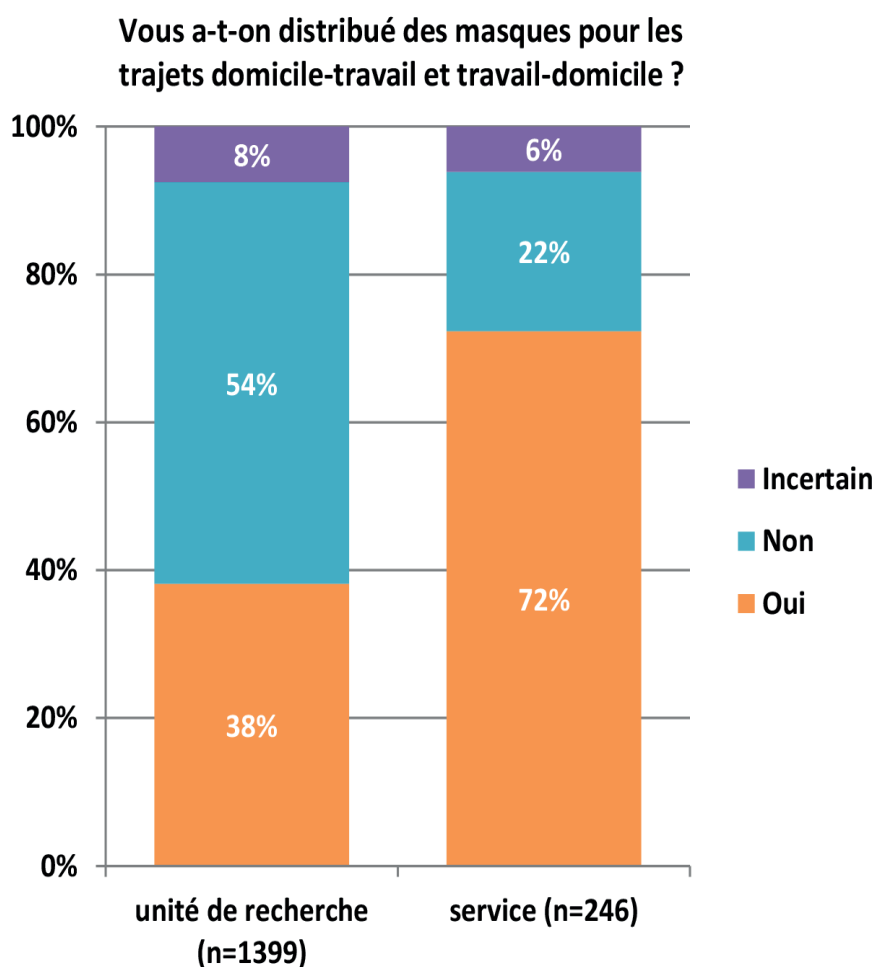
[Retour résumé page 5](#)

Prenez-vous les transports en commun pour venir travailler ? (1896 réponses)

- 36% répondent oui, 33% dans les unités de recherche et 51% dans les services
- Chez ceux qui ont répondu « oui », 45% ne se sentent pas en sécurité en prenant les transports en commun (671 réponses)

Vous a-t-on distribué des masques pour les trajets domicile-travail et travail-domicile ? (1645 réponses)

- 43% ont répondu oui et 49% non.
- 54% de oui dans les campus de recherche et 36% dans les campus universitaires.
- 38% dans les unités de recherche et 72% dans les services ; (Figure).



➔ 42% des collègues qui ont pris les transports en commun, n'ont pas reçu des masques pour les trajets.

Les gestes barrière et les équipements de protection

[Retour résumé page 5](#)

Pensez-vous pouvoir maintenir une distance de sécurité avec vos collègues au travail ? (1893 réponses)

- 61% répondent oui, 19% non et 20% sont incertains. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

➔ 91% des collègues disposaient d'au moins un type de masque.

Avez-vous disposé de :

Masques FFP2 ? (1856 réponses)

- 7% oui

Masques chirurgicaux ? (1851 réponses)

- 64% oui

Masques grand public ? (1834 réponses)

- 67% oui



Y a-t-il des affichages pour rappeler les consignes des gestes barrière ? (1876 réponses)

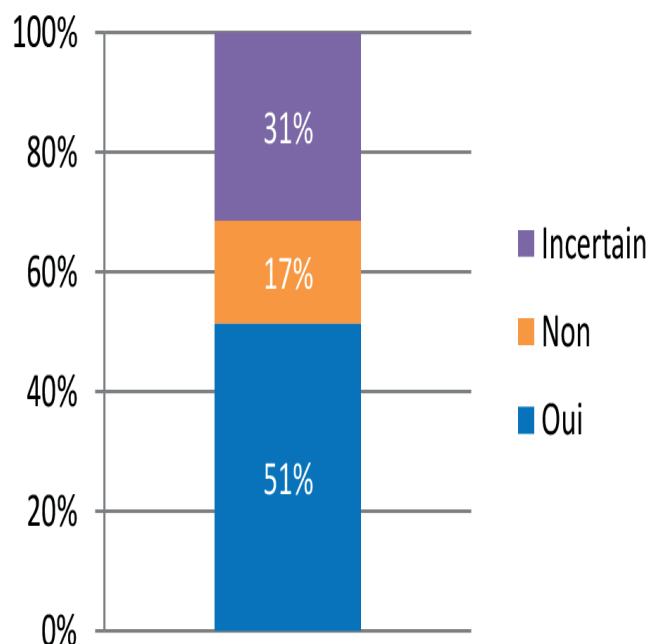
- 92% répondent oui et 3% non. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

Vos locaux sont-ils régulièrement nettoyés (sols, poignées, interrupteurs, boutons d'ascenseurs, sanitaires, savon et lingettes virucides dans les sanitaires, lingettes virucides pour nettoyer votre bureau/ordinateur, etc.) ? (1878 réponses)

- 51% répondent oui, 14% non et 35% sont incertains. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

Pensez-vous que psychologiquement vous allez pouvoir continuer à respecter les gestes barrière ? (1883 réponses)

- 51% répondent oui, 17% non et 31% sont incertains (Figure). Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.



Les lieux de convivialité sont-ils fermés ? (1865 réponses)

- 46% répondent oui, 41% non et 13% sont incertains. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

Des machines à café, des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes sont-ils à votre disposition ? (1869 réponses)

- 61% répondent oui, 29% non et 10% sont incertains. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

Avez-vous des fontaines à eau sur votre lieu de travail ? (1876 réponses)

- 59% répondent oui, 39% non et 4% sont incertains. 55% dans les unités de recherche et 73% dans les services. Le taux le plus bas de réponses positives (47%) est observé dans les campus universitaires.

- 56% des fontaines à eau étaient en fonctionnement.

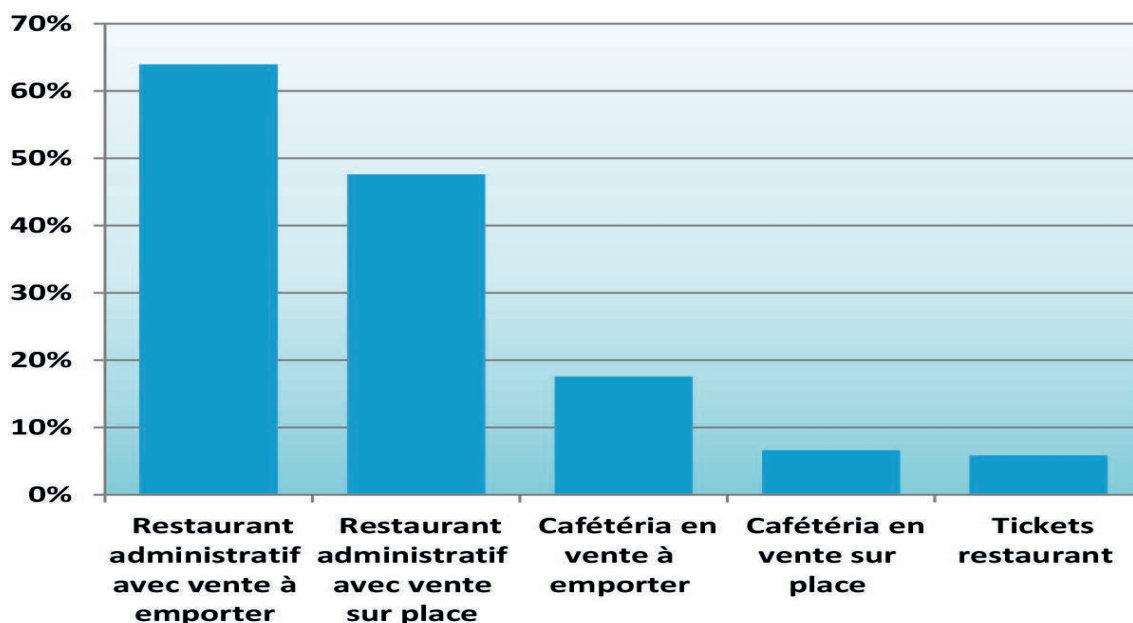
- Seulement 8% des collègues ont été fournis en bouteilles d'eau.

Vous a-t-on proposé une solution de restauration sur votre lieu de travail ? (1759 réponses)

- 45% répondent oui, 55% non et 4% sont incertains. 41% dans les unités de recherche et 65% dans les services. Le taux le plus bas de réponses positives (32%) est observé dans les campus universitaires.

- Seulement 3% des collègues des unités de recherche ont bénéficié de tickets restaurant contre 17% dans les services.

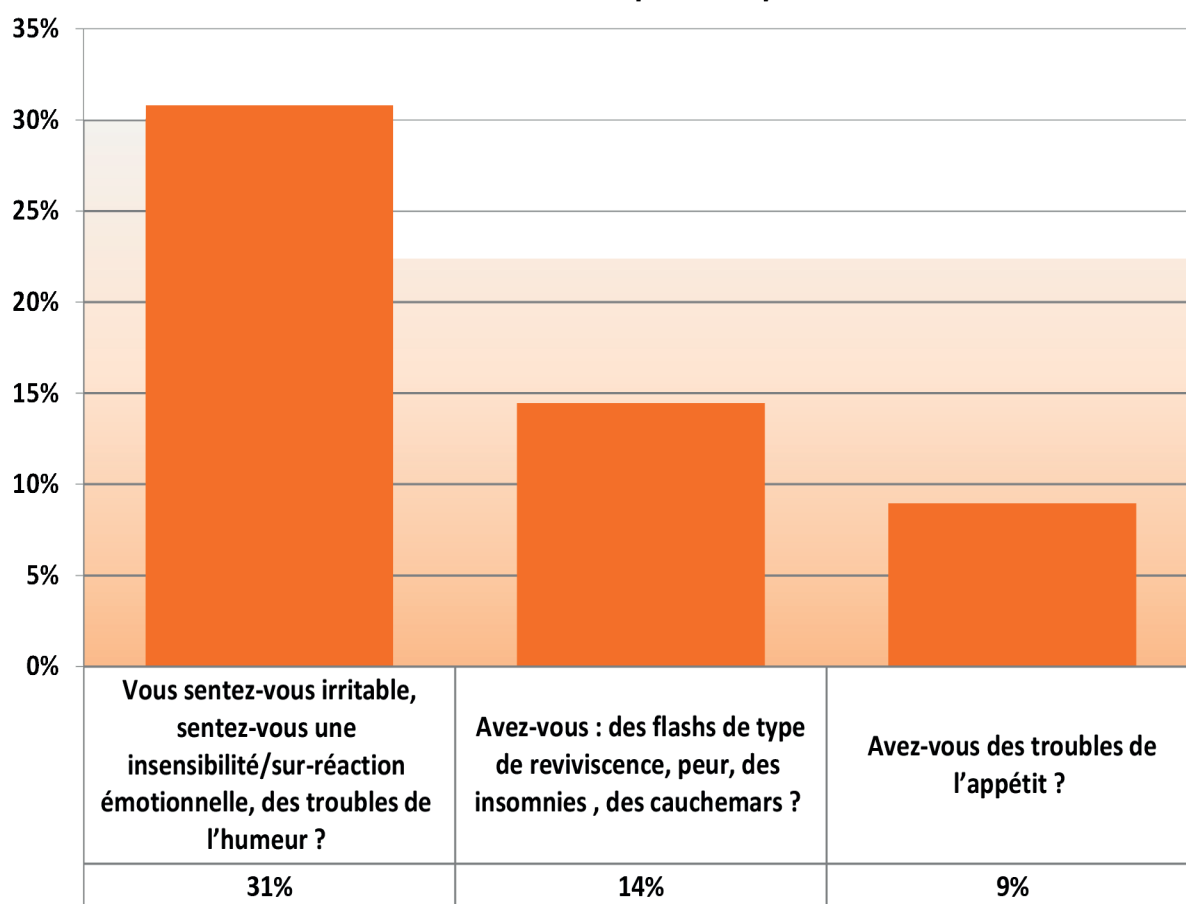
Solution de restauration le lieu de travail



Avez-vous ressenti ou ressentez-vous le besoin d'un soutien psychologique ? (1827 réponses)

- 14% répondent oui, 69% non et 17% sont incertains. Les réponses sont sensiblement les mêmes en fonction du type de structure, des campus et des employeurs.

Troubles ressentis le plus fréquemment

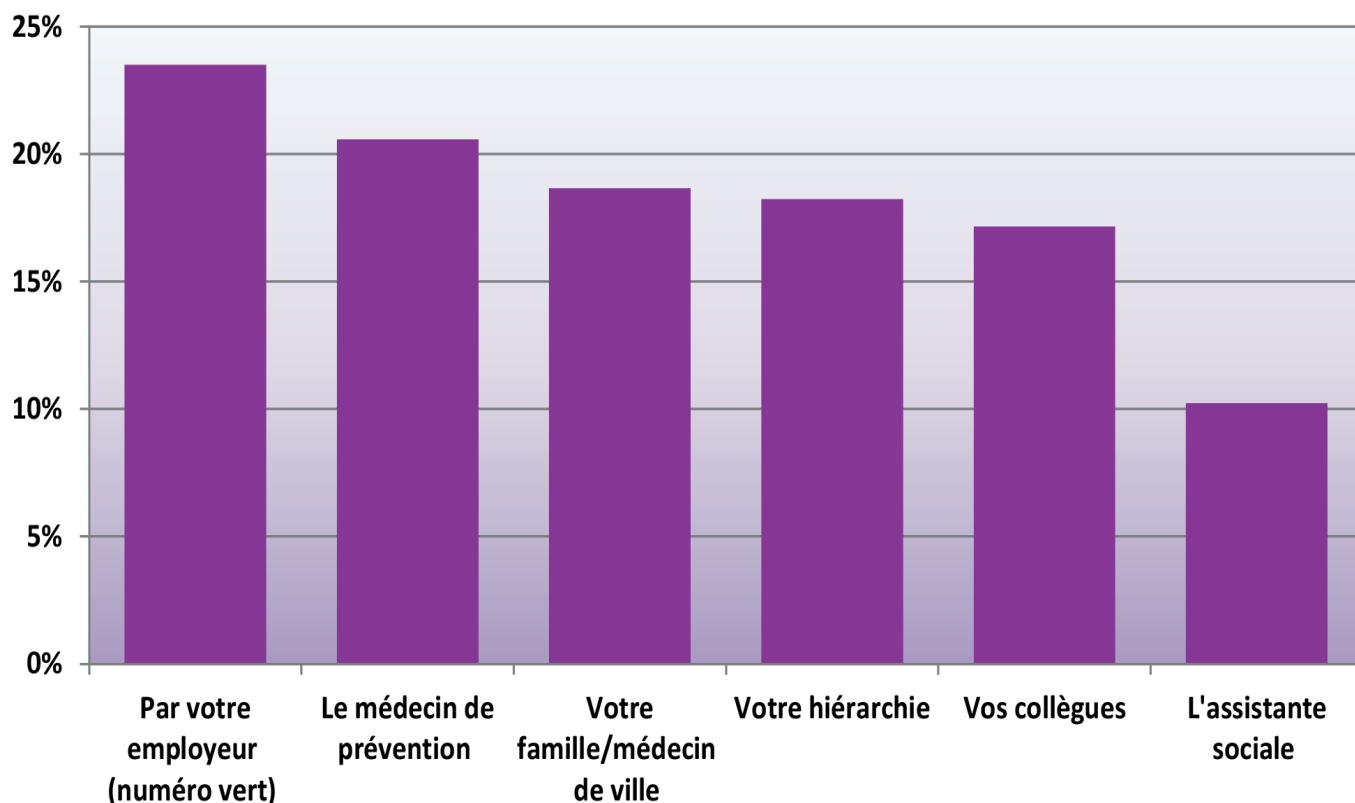


- ➔ 36% des collègues (651/1828) présentent au moins un trouble psychologique
- ➔ Parmi eux, 39% ne souhaitant pas de soutien psychologique.
- ➔ 40% craignent de contaminer leur entourage au moment de la reprise du travail en présentiel.

Un soutien psychologique vous a-t-il été prodigué pour pouvoir travailler dans les conditions de stress de la pandémie ? (1768 réponses)

◆ 45% répondent oui. 43% dans les unités de recherche et 55% dans les services. Le taux le plus bas de réponses positives est observé chez les universitaires (38%).

Un soutien psychologique vous a-t-il été prodigué pour pouvoir travailler dans les conditions de stress de la pandémie ?



- ➔ 45% des collègues (798/1768) ont reçu un soutien psychologique.
- ➔ 23 % ont eu recours au N° vert employeur et 10% à l'assistante sociale.
- ➔ Chez les sujets reconnaissant avoir des troubles (page précédente), 46% n'ont pas eu de soutien psychologique (294/640).

Votre expérience sur le télétravail en temps de confinement

[Retour résumé page 6](#)

Si vous étiez en télétravail depuis le 17 mars, étiez-vous bien équipé pour télétravailler ? (1661 réponses)

61% répondent oui, 24% non et 15% sont incertains. Les réponses positives sont beaucoup plus élevées dans les services (73%) que dans les unités de recherche (59%). Le taux le plus bas de réponses positives est observé chez les universitaires (50%).

➔ 57% ont trouvé les conditions de télétravail satisfaisantes. 68% chez les collègues des services et 44% chez les universitaires.

➔ 75 % des collègues disposent d'un ordinateur professionnel, les collègues des services sont les mieux équipés (87%) et les universitaires, les moins bien équipés (69%).

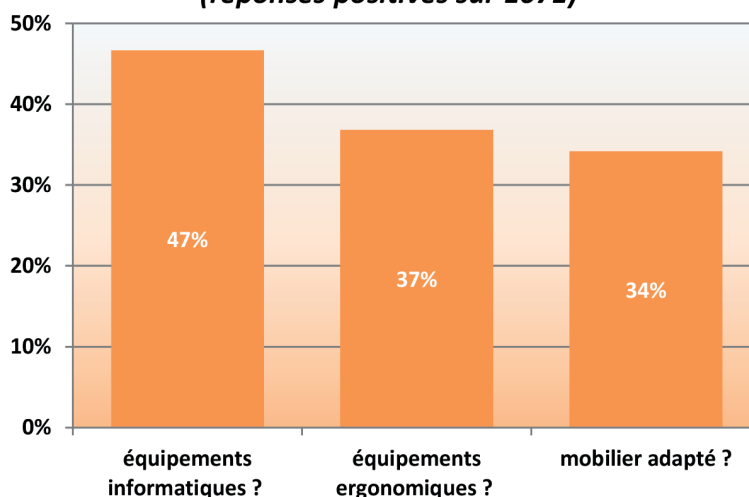
➔ 22% des collègues (366/1675) ne disposaient pas d'ordinateur professionnel. Pour 46% d'entre eux (168/366) l'ordinateur personnel a été pris en compte par l'employeur.

➔ 63% des collègues ont eu besoin d'au moins un équipement (figure). 77% des besoins n'ont pas été pris en charge par l'employeur.

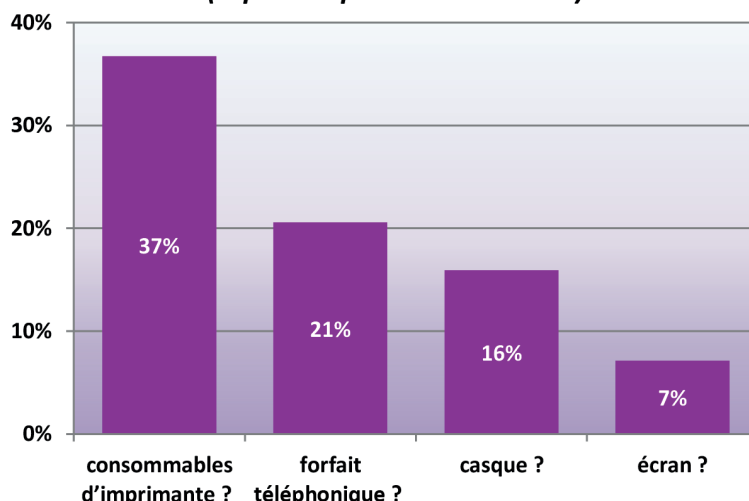
➔ 17% ont eu des difficultés techniques non résolues

➔ 50% des collègues ont eu à faire des dépenses pour télétravailler. (détail dans la figure). Les moins touchés sont les collègues des services (40%) et les plus touchés sont les universitaires (55%).

Avez-vous eu des besoins en
(réponses positives sur 1671)

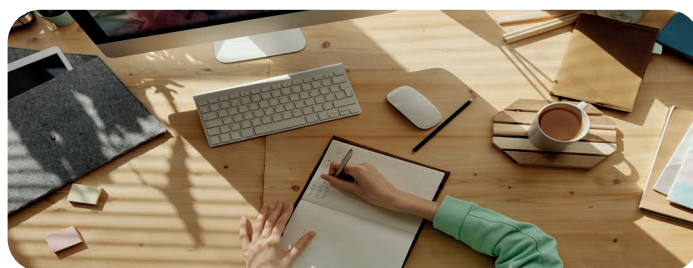


Avez-vous eu des frais de
(réponses positives sur 1668)



Les difficultés du télétravail

- ➔ 41% ont noté une augmentation de charge et/ou une augmentation de temps de travail. 38% pour les agents des organismes de recherche et 54% pour les universitaires.
- ➔ 39% ont été confrontés à des informations difficiles à traiter du fait même de leur multiplication due à cette période. 35% pour les agents des organismes de recherche et 52% pour les universitaires.
- ➔ 35% ont ressenti un manque d'échanges et d'informations avec leurs collègues. 30% pour les collègues des services et 41% pour les universitaires.
- ➔ 29% ont ressenti un manque d'échanges et d'informations avec leur hiérarchie.
- ➔ 21% ont eu des difficultés à appliquer des consignes car inappropriées ou contradictoires. 18% pour les agents des organismes de recherche et 34% pour les universitaires.



Conditions de télétravail et isolement

- ➔ 64% disposaient d'une pièce isolée pour travailler chez eux.
- ➔ Chez les 36% ne disposant pas d'une pièce isolée (566 collègues), elle devait être partagée en moyenne par 2,4 personnes.
- ➔ 27% des collègues se sentaient isolés. Ce sentiment été plus fort chez les universitaires (32%) que chez les collègues des services (19%).

Continuer à télétravailler après la période de confinement

[Retour résumé page 6](#)

En termes d'organisation pensez-vous utile de pouvoir continuer à télétravailler après la période de confinement ? (1499 réponses).

79% ont répondu oui et 21% non. Les collègues des unités de recherche ont répondu oui à 77% et les collègues des services à 86%.

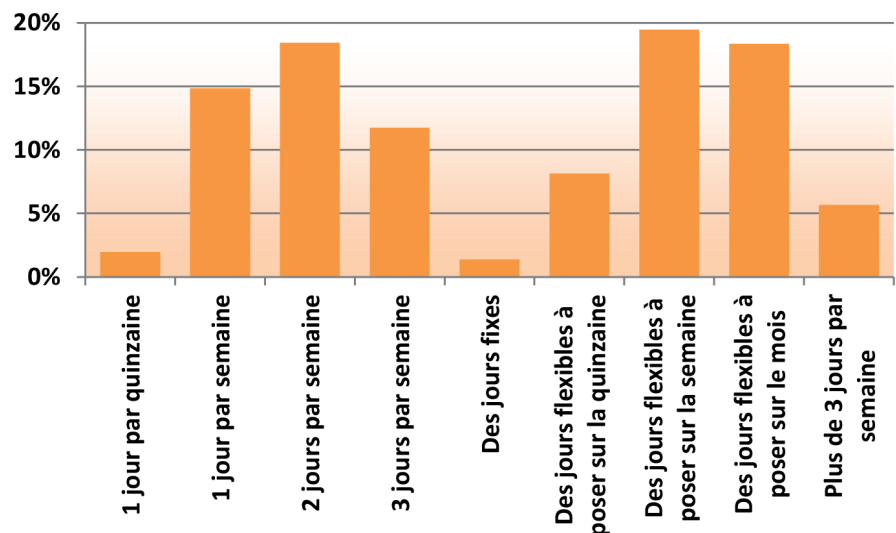
➔ 50% des collègues des unités de recherche préfèrent des jours flexibles. Ils placent en première position « 2 jours flexibles par semaine » (21%).

➔ 61% des collègues des services préfèrent des jours fixes. Ils placent en première position « 2 jours par semaine » (29%).

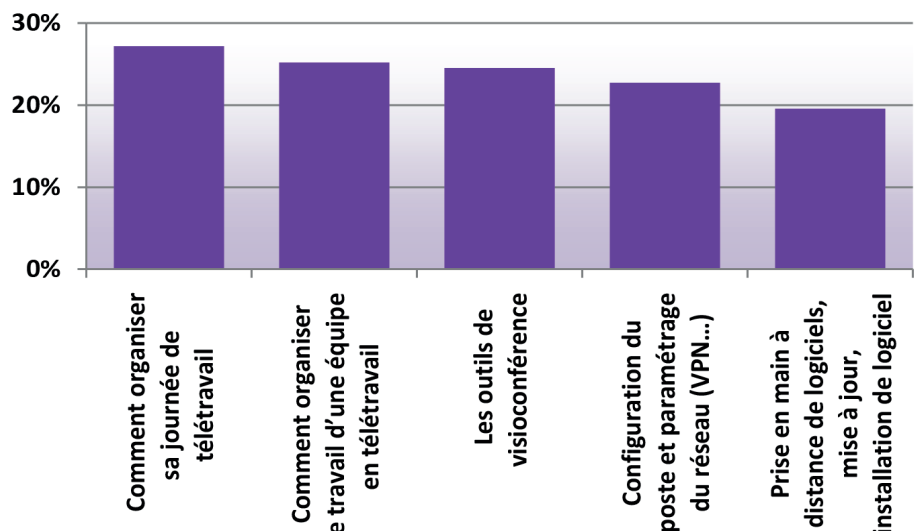
➔ La première demande de formation concerne l'organisation de la journée de travail (27%).

➔ Les collègues des unités de recherche demandent des formations sur la configuration et le paramétrage des postes (24%).

Quelles sont les modalités d'organisation du télétravail souhaitées ? (réponses 1166)



Souhaitez-vous suivre une formation sur ... ?





Le télétravail et les droits des agents : de nouvelles revendications à porter

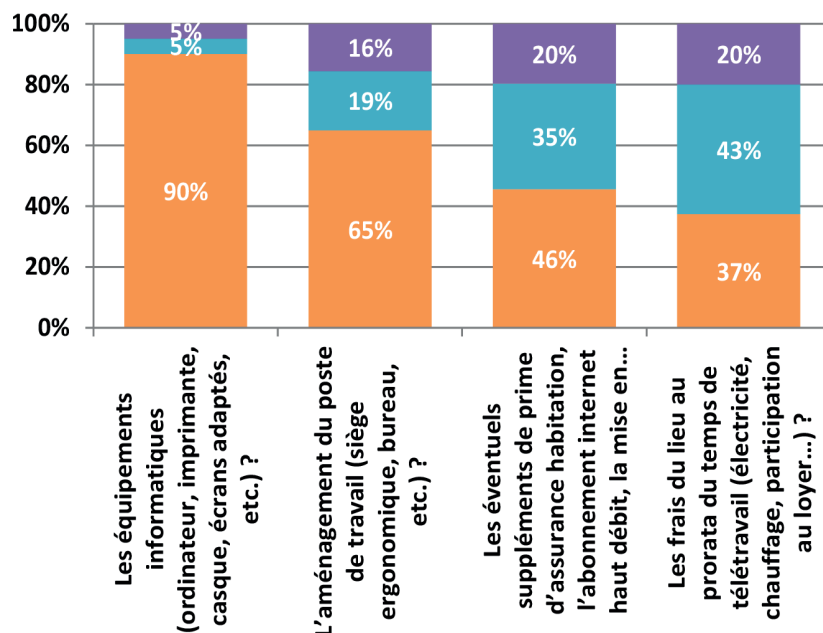
[Retour résumé page 6](#)

➔ 90% pensent que l'employeur doit prendre en charge les équipements informatiques et 65% l'aménagement du poste de travail.

➔ L'encadrement du temps de travail et le droit à la déconnexion rencontrent une forte adhésion.

➔ Le droit au télétravail pour les femmes enceintes dès le 3e mois de grossesse est souhaité par 68% des collègues.

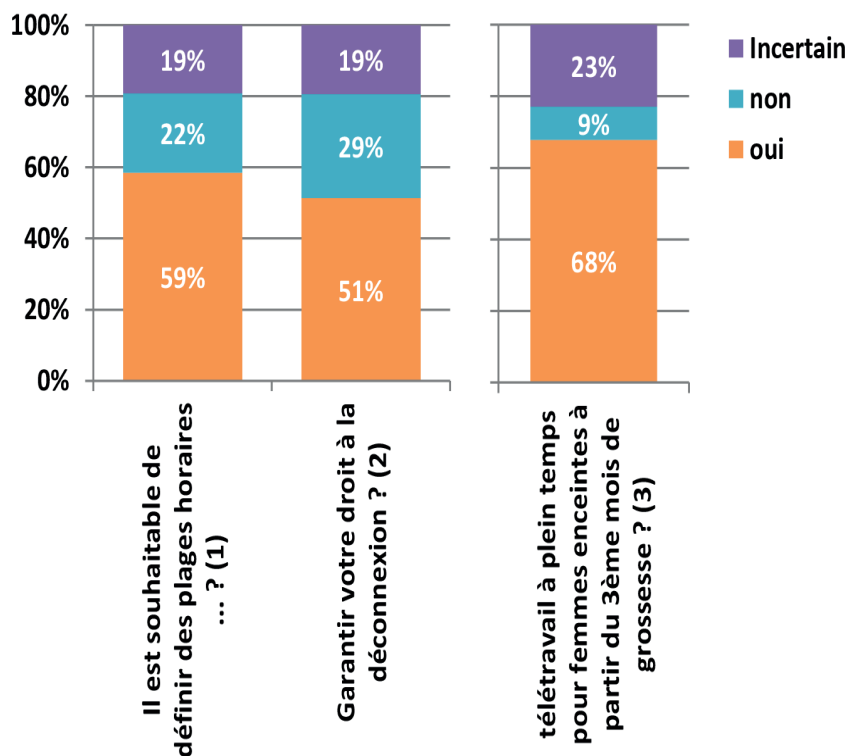
Pensez-vous que l'employeur doit prendre en charge



Questions in extenso :

1. Pensez-vous qu'il est souhaitable de définir des plages horaires d'indisponibilité (incluses dans votre temps de travail et connues de vos correspondants) afin de disposer de périodes propices à la concentration sur certaines tâches ?
2. Souhaitez-vous un encadrement des outils professionnels de communication prévoyant à l'issue des horaires de travail la mise en place de trêves de messagerie professionnelle (courriels, messages vocaux, SMS, messagerie instantanée, notifications des réseaux sociaux, etc.) afin de garantir votre droit à la déconnexion ?
3. Êtes-vous favorable au fait que les femmes enceintes puissent accéder de droit au télétravail à plein temps à partir du 3^e mois de grossesse ?

Temps de travail et déconnexion Maternité

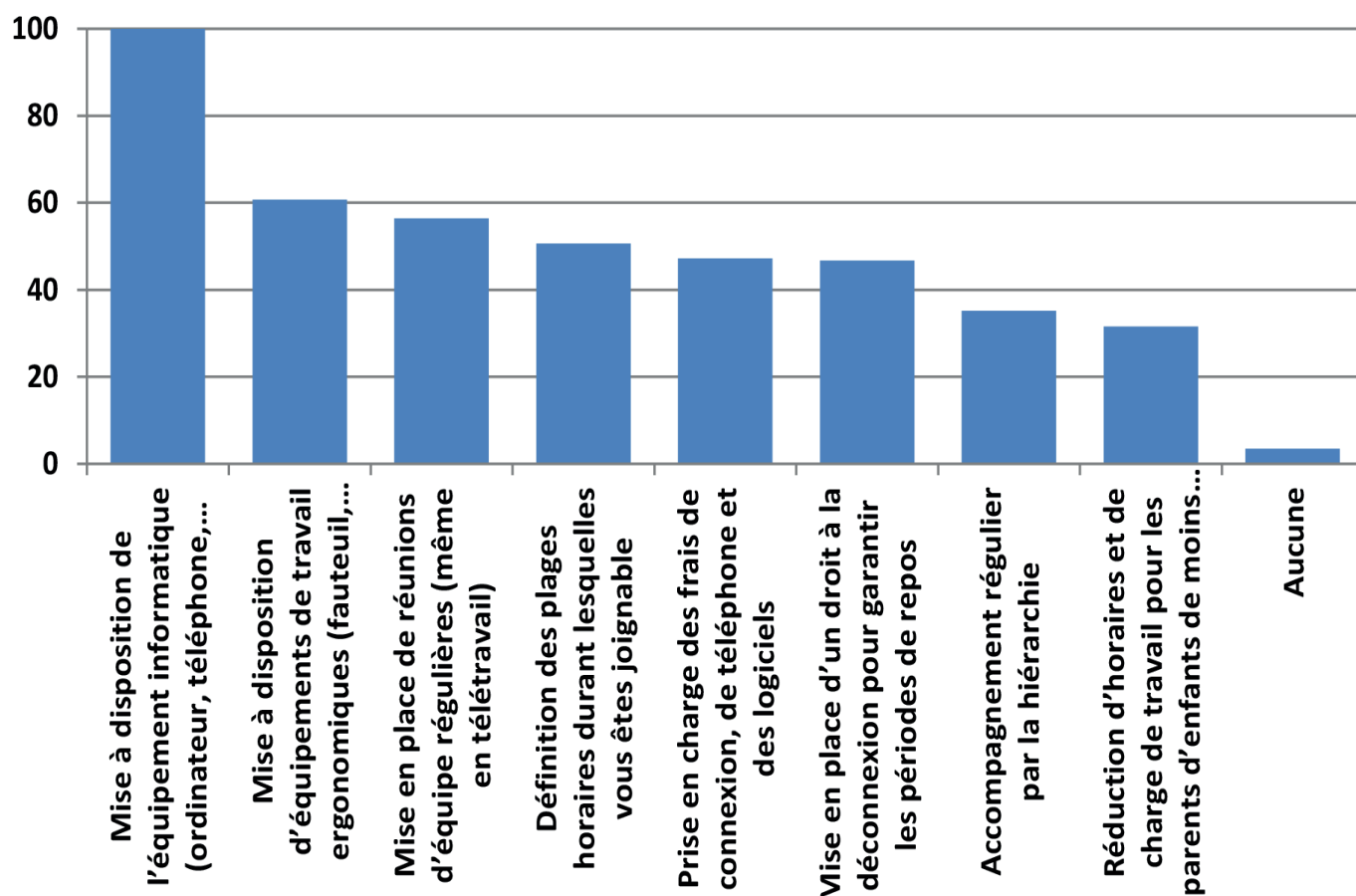


Les mesures attendues pour mieux télétravailler

[Retour résumé page 6](#)

Classement des propositions pour mieux télétravailler

Score pondéré en fonction du classement de 1 à 9, résultat normalisé à 100 pour le score maximum



➔ « La mise à disposition de l'équipement informatique... » arrive en tête du classement et a été placée en premier choix par 67% des collègues.

➔ La réduction d'horaires et de charge de travail pour les parents d'enfants de moins de 16 ans a obtenu un score de 37 chez les collègues ayant répondu au questionnaire « enfant » et de 20 chez les autres.



E enfants scolarisés ou à la crèche (avant le 22 juin)

[Retour résumé page 7](#)

773/2368 collègues ont répondu à de cette partie du questionnaire

Avez-vous travaillé à distance tout en gardant vos enfants ?

● 62% ont répondu oui, 34% non et 4% incertain.

Avez-vous réussi à gérer télétravail et garde d'enfants durant la période de confinement ?

● 49% ont répondu oui, 23% non et 28% incertain.

Si non, avez-ou une hiérarchie compréhensive sur les difficultés d'avancement du travail ?

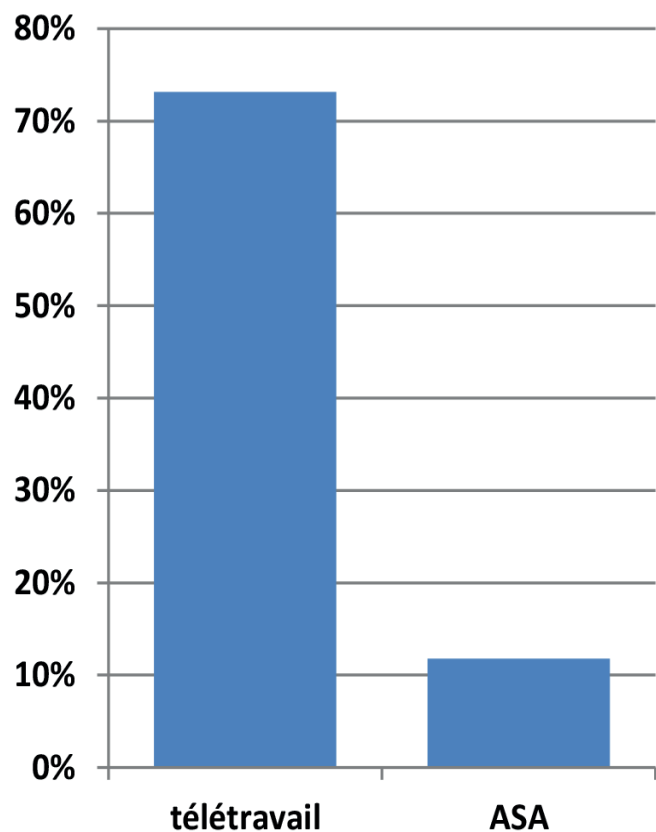
● 63% ont répondu oui, 14% non et 23% incertain.

➔ 13% des collègues des unités de recherche ont été placés en ASA contre 7% dans les services.

➔ 54% des collègues en télétravail et 26% en ASA déclarent avoir réussi à gérer la garde d'enfant et le télétravail.

➔ 71% des collègues en télétravail et 45% en ASA ont eu une hiérarchie compréhensive sur les difficultés de travail.

% des collègues selon positionnement



E enfants scolarisés ou à la crèche (avant le 22 juin)

[Retour résumé page 7](#)

Avez-vous pu remettre votre enfant à l'école ?

● 69% ont répondu oui, 22% non et 8% incertain.

Avez-vous pu le laisser toute la journée ?

● 62% ont répondu oui, 31% non et 8% incertain.

Avez-vous pu le laisser toute la semaine ?

● 48% ont répondu oui, 44% non et 8% incertain.

La restauration collective a-t-elle été assurée ?

● 48% ont répondu oui, 41% non et 11% incertain.



➔ Les collègues des unités de recherche sont 63% à avoir pu laisser leurs enfants à l'école toute la journée et 50% toute la semaine.

➔ Les collègues des services sont 52% à avoir pu laisser leurs enfants à l'école toute la journée et 36% toute la semaine.

➔ Lorsqu'une restauration était assurée, 90% des collègues ont pu scolariser leurs enfants sur une journée complète et 69% sur toute la semaine.

➔ 60% des collègues qui n'ont pas pu scolariser leurs enfants toute la journée et 67% toute la semaine, n'avaient pas une restauration assurée.

Garde d'enfants (à partir du mois de juillet)

[Retour résumé page 7](#)

Avez-vous un moyen pour faire garder vos enfants (centre aéré, colonie, famille...) ?

● 58% ont répondu oui, 29% non et 13% incertain.

Avez-vous préféré le(s) garder à la maison ?

● 35% ont répondu oui, 51% non et 14% incertain.

Dans ce cas, en avez-vous informé votre responsable ?

● 32% ont répondu oui, 53% non et 15% incertain.

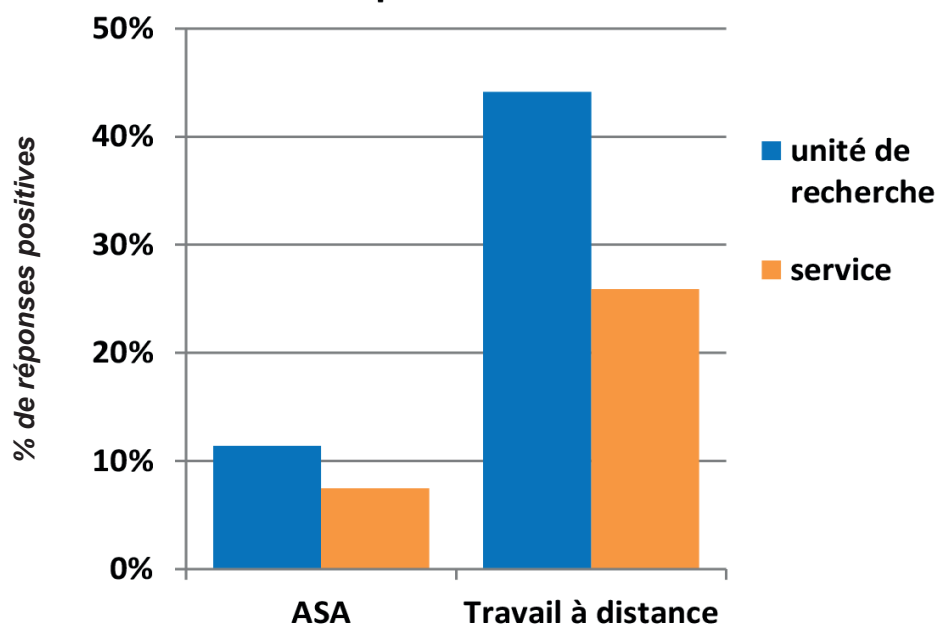
Avez-vous eu le soutien de votre responsable pour rester en ASA ?

● 11% ont répondu oui, 49% non et 40% incertain.

Avez-vous eu le soutien de votre responsable pour rester en travail à distance ?

● 41% ont répondu oui, 32% non et 27% incertain.

Avez-vous eu le soutien de votre responsable pour rester en



➔ 31% des collègues des unités de recherche et 43% des services ont informé leur responsable des contraintes de garde d'enfant.

➔ Les collègues des unités de recherche sont plus nombreux à avoir eu le soutien de leur hiérarchie pour rester en travail à distance (44%) que les collègues des services (26%) (Figure).